

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Toujours pas de livrables pour Nairobi

Après une semaine de consultations intenses – y compris de travail tout au long de la fin de semaine des 5 et 6 décembre – les Membres de l'OMC sont toujours loin d'un accord sur la déclaration ministérielle de la CM10 qui aura lieu à Nairobi et qui doit commencer mercredi de la semaine prochaine (15 décembre).

« À l'heure actuelle, nous n'avons aucun livrable pour Nairobi, que ce soit concernant les résultats potentiels que nous avons ciblés ou la déclaration ministérielle », a indiqué aux Membres le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, lors de la réunion du Conseil général du 7 décembre, qui devait servir à évaluer le travail qui avait été effectué au cours de la fin de semaine.

L'ordre du jour du 5 décembre incluait des discussions concernant de nombreux enjeux controversés que les Membres veulent inclure dans les livrables de Nairobi. En tant que tel, l'objectif était de réaliser des progrès sur les résultats potentiels de Nairobi, en commençant par les discussions sur le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) samedi matin, suivies par la concurrence à l'exportation, avant de terminer la journée avec l'enjeu concernant la sécurité alimentaire. Le dimanche 6 décembre avait été réservé pour travailler sur la déclaration ministérielle, y compris sur la partie III, qui concerne le programme de travail de l'après-Nairobi.

Les discussions sur le MSS portaient sur les récentes propositions du G-33. Le groupe G-33 a affirmé qu'il voulait voir l'enjeu se résoudre à la CM10 et faire partie « d'un élément d'équilibre en lien avec d'autres résultats potentiels pour Nairobi. » Mais on a rapidement atteint une

impasse à ce sujet lorsque d'autres Membres, particulièrement des pays développés comme les États-Unis, ont insisté pour exclure cet enjeu en l'absence des sujets concernant l'accès aux marchés agricoles. On a observé la même division concernant la détention de stocks publics, un autre enjeu pour lequel le G-33 demandait qu'une solution permanente soit trouvée pour la CM10.

Ces deux enjeux sont vus comme ayant peu de chances d'être résolus à court terme, étant donné les différences flagrantes qui pèsent toujours entre les délégués. La concurrence à l'exportation, pendant ce temps, est perçue par certains comme le seul sujet agricole important qui sera inclus dans la déclaration ministérielle (aux côtés des enjeux concernant les PMA [pays les moins avancés], c.-à-d. le coton, les RO [règles d'origine] et l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent).

Les Membres ont abordé l'enjeu de la concurrence à l'exportation à partir de la version 4 du texte révisé. Cependant, « des préoccupations importantes continuent d'être exprimées concernant les délais et conditions envisagés pour l'élimination des subventions à l'exportation, les périodes de remboursement dans le domaine du financement des exportations, le champ d'application des dispositions sur l'autofinancement, le traitement spécial et différencié, les dispositions concernant la transparence, et la monétisation de l'aide alimentaire », a déclaré M. Azevêdo aux Membres le 7 décembre.

Parmi les quelques pays ayant réagi après la présentation de M. Azevêdo, la Suisse, qui a parlé au nom d'un groupe de 29 pays développés et en développement, a fait part de sa grande préoccupation au sujet de la façon dont les pourparlers évoluent dernièrement et a demandé une plus grande flexibilité

« pour surmonter les différences qui perdurent afin que l'OMC et ses Membres puissent aller de l'avant à Nairobi. »

Ébauche de la déclaration ministérielle de Nairobi

L'ébauche de la déclaration ministérielle présentée par les trois facilitateurs a été améliorée avec l'ajout de texte fourni par les Membres. Le document, pendant ce temps, demeure truffé de parenthèses puisque les pays continuent de s'opposer à la réaffirmation du mandat du Programme de Doha pour le développement (PDD) et à de futurs pourparlers compte tenu des déclarations et des décisions adoptées à Doha et à toutes les conférences ministérielles subséquentes tenues depuis 2001.

Certains s'opposaient au texte soumis par des Membres du Groupe de Cairns, qui exprimait sa déception face à l'absence de progrès dans des domaines comme l'agriculture, en particulier. De plus, la reconnaissance du rôle joué par les accords plurilatéraux pour étendre le cadre de règles de l'OMC aux côtés du système commercial multilatéral a aussi été mise entre parenthèses. Certains Membres qui appuient les ententes plurilatérales sous l'égide de l'OMC veulent « étendre davantage ce cadre ».

Un long débat a eu lieu sur le paragraphe 23, qui concerne le travail de l'après-Nairobi. Ici, nous remarquons que le texte présenté par la République de Corée concernant le report de la décision sur le programme de travail à 2016 a été inséré à l'ébauche : « nous demandons aux représentants officiels de continuer les délibérations sur la meilleure manière de gérer ces enjeux [Cycle de Doha] dans le but de

s'entendre sur une marche à suivre avant la fin de 2016 », ce texte étant aussi entre parenthèses.

Prochaines étapes

Les Membres n'ont plus qu'une cinquantaine d'heures de négociations à Genève (jusqu'au 9 décembre) avant que certaines délégations partent pour Nairobi. Et jusqu'à présent, comme l'indique M. Azevêdo, le Conseil général n'a rien à transmettre aux fins d'examen aux ministres du Commerce à Nairobi.

Le processus de négociations continuera au sujet de la déclaration ministérielle, particulièrement de la partie II, qui concerne les livrables « afin d'essayer d'aider les présidents à parvenir à un accord. » Si, après le 9 décembre, la déclaration doit toujours être travaillée, cela sera fait à Nairobi, a déclaré M. Azevêdo.

« Le travail à faire à Nairobi dépendra beaucoup de ce qu'on laisse à Genève. Nous avons trois jours pour terminer notre travail ici, et à partir de cela, nous devons voir ce qui est prêt pour un engagement ministériel. Nous devrions viser de présenter aux ministres des documents qui demandent une simple décision de type oui ou non – ou, si nécessaire, qui ne contiennent que quelques enjeux restants à résoudre », a précisé M. Azevêdo au Conseil général.

Un peu comme la conférence ministérielle qui s'est tenue à Bali en 2013, Nairobi pourrait aussi se transformer complètement en séance de négociations si les Membres ne parviennent pas à un accord concernant la déclaration ministérielle au cours des deux prochains jours (ce qui est fort probable), plutôt que d'être la conclusion politique qu'espérait M. Azevêdo.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada